Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand

Band: 2 (1974)

Heft: 4

Artikel: Le patois à la radio

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-237000

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Si l'on monte du côté de Gourze, on arrive à Chausserossaz, une belle "carrée" qui était au Major Davel, et maintenant à notre syndic Chollet. Plus loin, voici la Tour à cette bonne reine Berthe qui tout du long filait.

Au quartier du Planoz on voit un collège, un local de coulage (disparu) et un arbre historique : le gros chêne. Par la route de Grandvaux, on passe devant le café du Soleil et un magasin.

Tout en haut de la commune, voilà le quartier du Grenet qui est, ma foi, bien démuni : un collège et c'est tout. Pour "couler" le lait, pour faire les commissions et pour boire quartette, il faut aller aux Cornes. A la ferme de la Rochette vivait le syndic Paschoud.

Ora, vo z'ai bailli su Forî onna leçon ; A vo de la recordâ a tsavon".

(I.R.)

Dans le prochain "Ami du Patois", nous reprendrons quelques points de cette description puis rendrons une visite historique aux Brigands du Jorat.

Saul Burnet



LE PATOIS A LA RADIO

Dès le 6 janvier 1975, l'émission patoise à la radio, passera le samedi matin au second programme.